

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N°DNCMP/07.../T/2023 pour la
réhabilitation et l'extension du CDS MUKERWA

Date de Publication : 05.../...7.../2023

Date d'ouverture des offres : 25.../...7.../2023

1. Objet

La commune de BUSONI invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour **les travaux de réhabilitation et d'extension du CDS MUKERWA; le marché est en un seul lot.**

2. Financement du Marché

La Commune de BUSONI vient d'obtenir du Fonds National d'Investissement Communal FONIC un financement mis à sa disposition par l'Etat burundais sur le guichet non-affecté du FONIC 2022-2023 pour l'exécution des projets de développement socio-économique et communautaires. La commune de BUSONI a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **des travaux de réhabilitation et d'extension du CDS MUKERWA** signalé précédemment.

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en un seul lot. L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de 4 mois calendrier

4. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés publics ne peuvent participer à l'appel d'offres.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service de **7 heures 30 à 15heures 30min** à partir de la date de publication; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

Au Bureau de la Commune BUSONI

Moyennant le paiement de cent mille (100 000FBU) francs burundais : 50. 000 FBU sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 50 000FBU au compte N°19547 ouvert à la Coopec BUSONI au nom de la commune de BUSONI.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

- Monsieur l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres.

6. Visite du site

Une visite des sites des travaux est organisée. Elle aura lieu en date du 14/07/2023 à partir de 9 heures. Le point de rencontre pour le départ de la visite est le Chef-lieu de la Commune BUSONI.

7. Présentation de l'offre

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de sept millions deux cent mille de francs burundais (7 200 000FBu). Les offres doivent être soumises à la commune de **BUSONI**

L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

8. Validité des offres.

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

9. Date limite de dépôt des offres.

Les offres sous pli fermé parviendront à l'adresse indiquée ci-dessus au **plus tard le** 25/07 /2023 à **10h heures locales**. Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour les **la réalisation des travaux de réhabilitation et d'extension du CDS MUKERWA** relatif au marché [indiquer le numéro du marché], à **n'ouvrir qu'en séance publique** du 25/07 /2023 à 10heures 30min.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent à l'adresse mentionnée ci-dessus le 25/07 /2023 à 10Heures 30minutes. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

11. Critères de qualification des soumissionnaires.

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

- **Au niveau administratif :**
 - Preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
 - Caution de soumission suivant le modèle du DAO (**le chèque certifié ne sera pas accepté**);
 - Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché, précisant le montant : soixante-douze millions (72 000 000FBu) de franc burundais;
 - Statuts du soumissionnaire pour une personne morale;
 - Attestation de non recevabilité délivrée par le service des impôts (OBR);
 - Certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
 - Adresse fixe et connue
 - Registre de commerce (copie);
 - Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce
 - Une attestation de non redevabilité de l'INSS en original
- **Au niveau technique :**
 - L'organisation des travaux (le planning d'exécution des travaux) ;
 - Les qualifications et l'expérience des principaux responsables et techniciens affectés sur le chantier dont la candidature est proposée pour le marché ;
 - Les références générales et similaires de l'Entrepreneur et présenter des procès-verbaux de réception délivrés par le(s) Maître(s) de l'Ouvrage concerné(s);
 - Le plan de charge des marchés en cours ;
 - Les moyens logistiques à affecter au chantier
- **Au niveau financier :**
 - L'acte (formulaire) de soumission ;
 - La capacité d'autofinancement (ligne de crédit délivrée par une banque agréée) ;
 - Le bordereau des prix unitaires ;
 - Le devis quantitatif estimatif ;
 - L'attestation bancaire de solvabilité et un chiffre d'affaire d'au moins de soixante-douze millions (72 000 000 FBU) de FBU au cours des trois dernières années.

11. Critères de qualification des soumissionnaires.

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

- **Au niveau administratif :**
 - Preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
 - Caution de soumission suivant le modèle du DAO (**le chèque certifié ne sera pas accepté**);
 - Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché, précisant le montant : soixante-douze millions (72 000 000FBu) de franc burundais;
 - Statuts du soumissionnaire pour une personne morale;
 - Attestation de non recevabilité délivrée par le service des impôts (OBR);
 - Certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
 - Adresse fixe et connue
 - Registre de commerce (copie);
 - Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce
 - Une attestation de non redevabilité de l'INSS en original
- **Au niveau technique :**
 - L'organisation des travaux (le planning d'exécution des travaux) ;
 - Les qualifications et l'expérience des principaux responsables et techniciens affectés sur le chantier dont la candidature est proposée pour le marché ;
 - Les références générales et similaires de l'Entrepreneur et présenter des procès-verbaux de réception délivrés par le(s) Maître(s) de l'Ouvrage concerné(s);
 - Le plan de charge des marchés en cours ;
 - Les moyens logistiques à affecter au chantier
- **Au niveau financier :**
 - L'acte (formulaire) de soumission ;
 - La capacité d'autofinancement (ligne de crédit délivrée par une banque agréée) ;
 - Le bordereau des prix unitaires ;
 - Le devis quantitatif estimatif ;
 - L'attestation bancaire de solvabilité et un chiffre d'affaire d'au moins de soixante-douze millions (72 000*000 FBU) de FBU au cours des trois dernières années.

12. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la mieux disante.

Fait à BUSONI, le 05/07/2023

Dismas NSAVYIMANA

Administrateur Communal et

Personne Responsable des Marchés Publics

